

**COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE
DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES DE GUYENNE
du jeudi 29 juin 2023**

L'assemblée générale s'est tenue par visioconférence.

Présents : M^{mes} Evelien CHAYES, Violaine GIACOMOTTO-CHARRA, Cécile PERRIN, Myriam TSIMBIDY ; MM. Jean Michel ANDRAULT, Pierre BOILLAT, Jean-Pierre BORDES, François DUPUIGRENET-DESROUSSILLES, Guillaume FLAMERIE de LACHAPELLE, Michel WIEDEMANN.

Représentés : MM. Marc AGOSTINO, Pierre BOTINEAU, Jean-Paul CALLÈDE, Michel CASTAGNER, Christian COSTE, Jan GAUSSEN, Jean-Pierre MÉRIC, Louis TORCHET.

**1. Approbation du procès-verbal
de l'Assemblée générale du 23 juin 2022**

La séance s'ouvre à 17 h 30, par l'approbation du compte rendu de l'Assemblée générale de 2022, à l'unanimité.

2. Rapport moral

G. FLAMERIE de LACHAPELLE prend la parole :

« Chères et chers amis de la Société des bibliophiles de Guyenne,

L'année 2022 aura vu enfin survenir le retour à une vie normale, sans masques : espérons que les mots et locutions "variants", "tests PCR" et "cas contacts" appartiennent définitivement au passé et que nous aurons bientôt oublié leur signification exacte. L'un des seuls héritages positifs – du moins en partie – est la possibilité de tenir des séances par visio-conférence qui nous permettent de compter parmi nous des membres éloignés géographiquement, bien que ce soit au prix de la convivialité qu'autorisaient nos anciennes réunions : le fait est qu'hélas nous ne disposons pas de local adapté. L'an prochain nous pourrions revenir à nos anciennes habitudes si nous nous mettons d'accord sur un lieu de rendez-vous, éventuellement en mode "hybride" afin de conserver la présence de nos membres éloignés de l'Aquitaine.

Comme tous les groupements humains, notre Société a bénéficié de cette amélioration sur le plan sanitaire, si bien que nous avons eu le plaisir d'entendre toutes les conférences qui étaient prévues. Celles-ci ont rassemblé un public dont le nombre a fluctué, mais dont l'attention a été constante, pour la grande satisfaction des orateurs.

Autre motif de réjouissance : le fonctionnement du Bureau, où la place de secrétaire était vacante dans les faits, a pris son rythme de croisière grâce à M^{mes} Evelien CHAYES et Cécile PERRIN qui permettent aux abonnés de notre

liste de diffusion ainsi qu'aux sociétaires dépourvus d'adresse électronique de recevoir toutes les informations voulues en temps et en heure.

Au-delà du Bureau, le conseil d'administration se caractérise par sa stabilité et son rôle de conseil ; je me réjouis qu'il accueille bientôt un membre éminent en la personne de M. François DUPUIGRENET-DESROUSSILLES, professeur à l'université de Floride et ancien directeur de l'ENSSIB.

Le fonctionnement de la *Revue française d'histoire du livre* bénéficie, lui aussi, de l'engagement des membres de la Société puisque, après dix numéros dirigés par moi-même, M^{me} Florence BUTTAY en assume la rédaction en chef. Grâce à elle est paru en 2022 un numéro consacré à la bande dessinée, sous une couverture d'allure plus moderne ; le numéro 2023 est déjà prêt (il n'y manque à vrai dire que les *Actes*) et portera notamment sur "Le Livre à Lyon". Elle a aussi prévu un volume *in honorem* Gérard MORISSE, ancien rédacteur en chef de la *Revue*.

Je suis à présent obligé d'en venir aux points moins flatteurs pour nous : le nombre de sociétaires diminue, ce qui est l'un des facteurs – mais non le seul – d'un affaiblissement de nos finances. Pour y remédier, plusieurs pistes sont envisageables ; dans un premier temps, nous devons procéder à des économies et continuer à limiter l'appel à des conférenciers extérieurs, ce qui est regrettable, naturellement, sur un plan culturel et scientifique.

J'aimerais fixer deux objectifs collectifs pour 2023-2024 :

– la numérisation des anciens numéros de la revue (à partir de 1970) sur un portail accessible comme Persée : je suis souvent sollicité, via le site de la revue, par des étudiants ou des collègues me demandant des scans d'anciens articles, ce qui illustre bien le rayonnement de cette publication et la nécessité d'y faire face. La numérisation semble gratuite, à condition que nous fournissions une série papier complète ;

– l'accroissement de la fréquentation de nos conférences, en inscrivant par exemple certaines d'entre elles, sur le conseil de Violaine GIACOMOTTO-CHARRA, au programme de l'École doctorale. »

Une discussion s'engage ; le principe de la numérisation par Persée est approuvé par tous. Il conviendra d'envoyer le dossier de candidature avant le mois de décembre, après nous être assurés de l'accord de notre distributeur, la librairie DROZ. François DUPUIGRENET-DESROUSSILLES souligne l'intérêt qu'il y aurait à dresser, en 2024, un bilan des cinquante ans depuis lesquels la Société bénéficie d'avoir été reconnue d'utilité publique. Les participants le félicitent de cette excellente idée. Violaine GIACOMOTTO-CHARRA propose d'organiser un cycle de conférences plus cohérent, autour d'un thème donné, qui inclurait par exemple des séances de présentation d'exemplaires de la bibliothèque ; Evelien CHAYES approuve cette idée en mettant en avant l'utilité, voire la nécessité d'un travail collectif en ce sens. Tous les participants sont d'accord pour insister auprès de la Bibliothèque municipale sur le profit qu'il y aurait pour notre rayonnement à un enregistrement audiovisuel et à une diffusion des conférences. Des démarches seront prochainement effectuées en ce sens auprès de la direction de la Bibliothèque.

3. Rapport d'activité

Voici un rappel des conférences prononcées en 2022 :

10 janvier. François BOUQUIER, *Un texte juridique de Bordeaux médiéval en occitan.*

14 février. Jean-Auguste POULON, *Paul Léautaud, une figure du monde des lettres au XX^e siècle.*

14 mars. Matthieu FRANCHIN, *La redécouverte de la musique du Mariage de Figaro de Beaumarchais à la Bibliothèque municipale de Bordeaux.*

11 avril. Florence BUTTAY, *Un manuscrit et ses mystères : L'Amant infortuné de la Bibliothèque du musée Condé de Chantilly.*

9 mai. Jean-Pierre POUSSOU, *L'historiographie de Robespierre.*

11 octobre. Concetta CAVALLINI, *Pierre de Brach, polygraphe bordelais de la Renaissance (1547-1604).*

14 novembre. Marc AGOSTINO, *Julien Sorel au séminaire de Besançon dans Le Rouge et le Noir.*

5 décembre. Christian COSTE, *Ordonnances et coutumes de la mer : Étienne Cleirac et son manuscrit.*

La *Revue* est parue à la fin de l'année 2022 et a été très bien accueillie par les abonnés.

La traditionnelle carte de vœux a mis en valeur la romancière et poétesse Jean Balde, à travers une vue de la place de la Bourse, où elle a vécu quelque temps, au début du XX^e siècle.

Enfin la SBG a participé, avec un stand, au 24^e Salon du livre ancien et moderne de Bordeaux (15 et 16 octobre 2022, sous la Halle des Chartrons) ; le salon de la cour Mably, qui aurait dû se tenir en janvier, a été annulé compte tenu de la situation sanitaire.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.

4. Rapport financier

Jean Michel ANDRAULT, trésorier, présente le rapport financier 2022 :

Les rapports moral et d'activité ont souligné que nous avons repris un fonctionnement « normal », après la crise sanitaire. Notre siège social nous assure des locaux spacieux mais génère des charges importantes, que nous assumons principalement grâce à nos réserves. Le résultat de l'exercice 2022 est très déficitaire, bien au-delà de ce qui était envisagé (2 950,68 € contre 1 900 € prévus), mais cet écart est surtout dû à des décalages de produits et charges. Si l'on fait le bilan sur 5 exercices (2018 à 2022) l'on arrive à un déficit cumulé de 9 583 € (soit 1 916 € par exercice, nos budgets prévisionnels prévoyant un autofinancement moyen de 1 900 €).

Rappelons également que, depuis 2019, nous sommes « porteurs », par convention, de la gestion du Moi(s) Montaigne, financé par un mécénat extérieur et des fonds publics ; cette gestion est financièrement neutre donc sans impact sur notre résultat et fut très réduite en 2021 et 2022.

Et soulignons comme toujours le bénévolat non valorisé de quelques membres et administrateurs, qui minimise nombre de charges de fonctionnement.

Compte de résultat

A) Produits : 10 202,51 € (2021 : 12 968,64 €)

L'ensemble des produits de gestion est nettement inférieur à 2021 sur nos activités propres, sans que cela signifie une évolution notable de notre activité, celle liée au Moi(s) Montaigne a disparu comptablement cette année. Le nombre de sociétaires est stable, mais sans atteindre le niveau d'avant la crise sanitaire.

Produits généraux : 10 202,51 €

- Abonnements des sociétaires à la Revue : 840 €

24 (plus 4 rappels) contre 33 en 2021 ; mais il est en réalité stable (33 avec des rappels perçus en 2023).

- Cessions et réversion Revue : 4 302,90 €

Ce sont essentiellement les droits de distribution de la *Revue* par la Librairie Droz, perçus en 2023 (4 232,40 €). La nette baisse constatée par rapport à 2021 est surtout due au décalage de parution de la *Revue*, sortie début 2023. Il s'agit de produits du numéro 142-2021 (17 exemplaires), ainsi que du numéro 143-2022 (106 exemplaires). S'y ajoutent quelques ventes de numéros plus anciens. L'on peut donc penser qu'une part des ventes du n° 143 se reportera sur l'exercice 2023, les ventes n'ayant jamais été inférieures à 160 exemplaires.

Le total des produits des abonnements et cessions (5 142,90 €) correspond aux recettes générées par la Revue ; ces produits sont donc cette année légèrement supérieurs aux charges directes afférentes (4 297,77 € hors frais d'envoi).

- Prestations valorisées (Ville de Bordeaux) : 1 800 €

Elles viennent équilibrer la location valorisée du siège social : don de Revues et organisation de conférences.

- Produits d'activités diverses : 1 400 €

Facture réglée par les Archives Départementales 33 pour le compte desquelles nous avons acheté un manuscrit à un particulier en Allemagne (ce qu'elles ne pouvaient faire juridiquement). Dépense correspondante en charges.

- Cotisations sociétaires : 1 370 €

Elles correspondent à 27 sociétaires (38 en 2021), dont cinq membres bienfaiteurs et deux membres donateurs que nous remercions particulièrement, et quatre rappels. En intégrant des rappels réglés en 2023, nous avons maintenant 38 sociétaires à jour de cotisation pour 2022, La situation est donc stable mais à un niveau insuffisant.

- Produits financiers et d'épargne : 189,61 €

Ce sont exclusivement les intérêts du Livret d'épargne associatif, en augmentation essentiellement parce que les taux ont monté.

Les plus-values éventuelles sur les placements en Sicav ne seront constatées que lors de futures opérations de cessions.

- Produits exceptionnels sur exercices antérieurs : 300 €

Reprise des sommes provisionnées pour l'entretien du siège en 2021, qui n'ont pas été concrétisées.

B) Charges : 13 153,19 € (2021 : 13 180,09 €)

Les charges ordinaires, essentiellement de gestion courante, sont maîtrisées, sans activité financière liée au Moi(s) Montaigne.

Charges générales : 13 153,19 €

- Location siège valorisée (Ville de Bordeaux) : 1 800 € (base 150 € mensuels)

- Charges siège (Ville de Bordeaux) : 2 125 €

Frais de fluides notamment, facturés au prorata de la surface occupée. La base est de 1 700 € annuels, mais il nous a été facturé 1 trimestre sur 2021 (dont nous avons récupéré la provision lors de l'exercice précédent).

- Entretien et réparations : 300 €

Cette somme est une évaluation provisionnée pour les frais de nettoyage du siège (non encore facturés)

- Assurances : 955,40 € (contrat MAIF, sans augmentation)

- Prestations de services : 95 € (facture d'un gestionnaire internet pour le site de la *Revue*)

- Préparation et impression Revue : 4 297,77 €

Ce poste important concerne le numéro annuel de la *Revue française d'Histoire du Livre*, ici le n° 143 paru fin 2022 (maquette et préparation assurés par la Librairie Droz : 2 382 € ; impression : 1 915,77 €). La pagination était plus faible (216 pages au lieu d'environ 300, mais quelques pages couleurs) ce qui

explique la diminution des factures, pour un tirage de 350 exemplaires. Nous avons changé d'imprimeur et un peu amorti les fortes hausses des tarifs.

Le prix de revient d'un exemplaire, hors frais d'envoi, est de 12,28 €.

- Documents extérieurs : 712 €

Carte de vœux 2022 à 250 exemplaires ; dont maquette (110 €) et achat de droits images. Nous avons réduit le tirage de 350 à 250, mais le prix de l'impression a augmenté.

- Déplacements et réceptions : 511,55 €

Frais de déplacements et hébergement de 2 conférenciers extérieurs (358,35 €) ; participation de la Société à 2 repas post AG et conférence (153,20 €).

- Affranchissements : 299,90 €

Les affranchissements sont liés aux envois aux sociétaires (carte de vœux, *Revue*, informations régulières). Les informations par courriel ne touchent encore qu'une part de nos sociétaires.

- Services bancaires : 136,57 €

Contrat et frais divers sur opérations, abonnement internet.

- Cotisations : 20 €

Cotisation à l'association ALAM, organisatrice des Salons du Livre ancien de Bordeaux (un stand offert à la Société).

- Charges diverses : 1 900 €

Achat d'un manuscrit à un particulier en Allemagne pour le compte des Archives Départementales 33 (ce qu'elles ne pouvaient faire juridiquement) : 1 400 €. Remboursement correspondant en produits.

Règlement d'une participation de 500 € (votée en 2019 mais retardée par la crise sanitaire) au projet HumanA de l'Université Bordeaux Montaigne.

Bilan

Le bilan se dégrade mais les réserves restent importantes. Il comporte des recettes ou charges 2022 non constatées en Banque au 31/12 (réversion et facture Droz à percevoir et régler en 2023 ; solde de la facture d'imprimerie de la *Revue*), des charges non constatées (2 000 €, entretien et charges du siège).

Les produits perçus d'avance (14 009,50 €, reportés sur 2023), correspondent à la part non utilisée des subventions de mécénat perçues pour le *Moi(s) Montaigne* (11 944,50 €) ; à deux subventions de 1 000 € reçues dans le cadre d'une convention avec l'Université pour l'opération HumanA dont la manifestation a été reportée ; et à une cotisation 2023.

La Trésorerie disponible est de 103 208,54 €, principalement placée sur un Livret d'épargne et des placements financiers associatifs sans risque important.

En conclusion, le fonctionnement de notre Société est normal mais a été fragilisé par la crise. Ses nouveaux locaux coûtent sans être véritablement ouverts à un public plus large. La *Revue française d'Histoire du Livre* a trouvé un format satisfaisant. Enfin, quelques mesures de rationalisation économique supplémentaires ont réduit depuis 2014 les dépenses courantes (notamment téléphone internet).

Un objectif d'équilibre reste difficilement envisageable à court terme, il devrait surtout venir de recettes nouvelles. Et nous ignorons si l'impact de la crise sanitaire sur notre fonctionnement sera durable ou non...

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

Contrairement aux usages, nous ne proposerons toujours pas un projet de budget en équilibre qui ne serait pas réaliste : déficit de 2 000 €, compensé par de l'autofinancement sur notre trésorerie. Les charges liées à la *Revue* risquent d'être supérieures à celles de 2022 (retour à une pagination d'environ 300 pages) mais nous pouvons espérer une reversion de droits un peu plus élevée (notamment sur le n° 143-2022). Les ressources courantes de notre Société ne peuvent cependant faire face à des charges pourtant totalement maîtrisées (nous avons conservé des estimations prudentes). Il est très vraisemblable que les ressources propres de la Société (cotisations, abonnements) ne retrouveront pas encore le niveau d'avant la crise sanitaire. Des mesures de rationalisation économique sont prises lorsqu'elles sont possibles.

Nous intégrons à ce projet des charges et produits pour 1 800 € correspondant à la gestion financière bénévole des manifestations du *Moi(s) Montaigne*.

Le principal effort doit donc être axé sur la recherche de nouveaux adhérents, et la vente des stocks accumulés de la *Revue*. La mise en ligne des tables actualisées et son site internet (complémentaire du blog de la Société) pourraient nous y aider, moyennant un peu de travail bénévole supplémentaire...

Rapport de vérification des comptes de la Société des Bibliophiles de Guyenne Exercice 2022

Les documents de la comptabilité de la Société des Bibliophiles de Guyenne pour l'exercice 2022 m'ont été présentés par le trésorier, Jean-Michel Andrault, le 14 juin 2023, soit :

- Le détail du Grand Livre 2022,
- Les pièces de dépenses de l'exercice,
- Les divers documents à l'usage de l'Assemblée générale du 29 juin 2023.



Le trésorier donnera le détail des comptes pour la gestion d'un exercice 2022, celui d'un fonctionnement de retour à la « normale », pour employer ses propres mots. C'est-à-dire celui d'un déficit alternant une année sur deux une moindre ou une plus grande importance, habituel : il est dû aux droits de distribution de la Revue liés à la date de parution du numéro en cours. Rien qui n'excède, en conséquence, la capacité d'autofinancement moyen de la Société, autour de 1 900 € pour un exercice.

Pour rappel, la Société de Bibliophiles de Guyenne accueille par convention avec l'Université Bordeaux-Montaigne les comptes de deux manifestations annuelles : le *Moi(s) Montaigne* et l'opération *HumanA*.

Il n'est pas facile d'inventer des commentaires pertinents et originaux pour une gestion d'association à ce point transparente et scrupuleuse. Restent, bien sûr, des inquiétudes sur la pérennité de la Société ! Nous les avons tous en tête, et les évoquer ne changera rien au débat sur les comptes présentés aujourd'hui.

Une fois encore, je soulignerai la qualité du travail de trésorier de Jean Michel Andrault. La clarté des documents présentés à l'Assemblée générale 2023 de la Société des Bibliophiles de Guyenne en témoigne d'évidence.



C'est pourquoi, et de mon point de vue, n'ayant constaté ni erreurs ni anomalies dans les documents que j'ai examinés, je qualifierai d'exactes et sincères les comptes qui m'ont été présentés. Le quitus peut donc être donné au trésorier de la Société des Bibliophiles de Guyenne pour sa gestion de l'exercice 2022.

À Bordeaux le 23 juin 2023,
Jean-Pierre MÉRIC.

Vote : Le rapport financier est voté à l'unanimité, et quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

5. Renouvellement du conseil d'administration

Trois membres renouvelables en 2023 sont réélus à l'unanimité : ce sont M^{mes} Evelien CHAYES et Myriam TSIMBIDY et M. Michel WIEDEMANN. Un nouveau membre fait son entrée au conseil, lui aussi élu à l'unanimité : il s'agit de M. François DUPUIGRENET-DESROUSSILLES, professeur à l'université de Floride, à l'université de la Suisse italienne à Lugano et ancien directeur de l'École nationale des sciences supérieures de l'information et des bibliothèques.

Les présents se séparent à 19 h 15 afin de continuer, pour une partie d'entre eux, la discussion dans un restaurant du centre-ville.

COMPTE DE RÉSULTAT 2022

	Libellé	Charges		Produits		Projet 2022	Réalisé 2021
		Général	Montaigne	Total	Général		
	<u>CHARGES</u>						
6064	Fournitures de bureau					50,00	16,00
614	Location siège valorisée (Ville Bordeaux)	1 800,00		1 800,00		1 800,00	1 800,00
6141	Charges siège (Ville Bordeaux)	2 125,00		2 125,00		1 700,00	1 700,00
615	Entretien et réparations	300,00		300,00		300,00	300,00
616	Assurances	955,40		955,40		960,00	955,40
6181	Documentation					50,00	
6182	Prestations de services	95,00		95,00		100,00	95,00
61821	Prestation Mois Montaigne					700,00	
623	Préparation et impression Revue	4 297,77		4 297,77		7 100,00	6 679,41
6231	Documents extérieurs	712,00		712,00		710,00	638,00
6232	Documents Mois Montaigne					500,00	
625	Déplacements et réceptions	511,55		511,55		200,00	
6251	Déplacements réceptions Mois Montaigne					300,00	50,00
6261	Affranchissements	299,90		299,90		420,00	565,18
6265	Services bancaires	136,57		136,57		140,00	136,15
6281	Cotisations	20,00		20,00		70,00	
6288	Charges diverses	1 900,00		1 900,00		1 500,00	244,95
60-62	Charges de gestion courante	13 153,19		13 153,19		16 600,00	13 180,09
	Total CHARGES	13 153,19		13 153,19		16 600,00	13 180,09

	Libellé	Charges		Produits		Projet 2022	Réalisé 2021
		Général	Montaigne	Général	Montaigne		
	PRODUITS						
701	Abonnements sociétaires			840,00		1 200,00	990,00
706	Location valorisée (Ville Bordeaux)			1 800,00		1 800,00	1 800,00
7088	Produits divers d'activité			1 400,00		1 900,00	150,00
710	Cessions et reversion Revue			4 302,90		6 000,00	5 943,40
730	Concours publics Mois Montaigne						
756	Cotisations sociétaires			1 370,00		2 200,00	1 965,00
758	Don Mois Montaigne quote-part					1 500,00	50,00
70-75	Produits d'activité			9 712,90		14 600,00	10 898,40
76	Produits financiers et d'épargne			189,61		100,00	70,24
76	Produits financiers			189,61		100,00	70,24
778	Produits exceptionnels exercices antérieurs			300,00		300,00	2 000,00
77	Produits exceptionnels			300,00		300,00	2 000,00
	Total PRODUITS			10 202,51		14 700,00	12 968,64
	RESULTAT						
	Résultat : déficit		0,00	10 202,51			211,45
	Autofinancement (trésorerie)					1 900,00	
	TOTAL GÉNÉRAL		13 153,19	13 153,19		13 153,19	

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Comptes	Libellé	Débit	Crédit	Réal. 2022
	<u>CHARGES</u>			
6064	Fournitures de bureau	60,00		
614	Location siège valorisée (Ville Bordeaux)	1 800,00		1 800,00
6141	Charges siège (Ville Bordeaux)	1 700,00		2 125,00
615	Entretien et réparations	300,00		300,00
616	Assurances	1 000,00		955,40
6182	Prestations de services	100,00		95,00
61821	Prestations Moi(s) Montaigne	1 000,00		
623	Préparation et impression Revue	5 400,00		4 297,77
6231	Documents extérieurs	720,00		712,00
5232	Documents Moi(s) Montaigne	500,00		
625	Déplacements et réceptions	1 100,00		511,55
6251	Déplacements et réceptions Moi(s) Montaigne	300,00		
6261	Affranchissements	300,00		299,90
6265	Services bancaires	150,00		136,57
6281	Cotisations	70,00		20,00
6288	Charges diverses	300,00		1 900,00
60-62	Charges de gestion courante	14 800,00		13 153,19
	Total CHARGES	14 800,00		13 153,19
	<u>PRODUITS</u>			
701	Abonnements sociétaires		1 000,00	840,00
706	Location valorisée (Ville Bordeaux)		1 800,00	1 800,00
7088	Produits d'activités diverses		300,00	1 400,00
710	Cessions et reversion Revue		6 000,00	4 302,90
756	Cotisations sociétaires		1 720,00	1 370,00
758	Dons Moi(s) Montaigne quote-part 2023		1 800,00	
70-75	Produits d'activité		12 620,00	9 712,90
76	Produits financiers et d'épargne		180,00	189,61
76	Produits financiers		180,00	189,61
778	Produits exceptionnels exercices antérieurs			300,00
77	Produits exceptionnels			300,00
	Total PRODUITS		12 800,00	10 202,51
	TOTAL GÉNÉRAL	14 800,00	12 800,00	
	Résultat : déficit			2 950,68
	Résultat : excédent			
	Autofinancement (trésorerie)		2 000,00	
	TOTAL	14 800,00	14 800,00	

La SBG a accepté par convention d'assurer la gestion financière des manifestations du *Moi(s) Montaigne*. Deux dons de 10 000 € ont été perçus, à répartir sur plusieurs exercices de gestion (à partir de 2019) ; des charges (publications, frais divers, etc.) sont assumées en contrepartie. Il en va de même de l'opération *HumanA* pour laquelle 2 000 € ont été perçus en 2020.

